

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2020-2021

4 JANVIER 2021

PROPOSITION DE DÉCRET

MODIFIANT LE DÉCRET DU 12 NOVEMBRE 2020 PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET D'ENSEIGNEMENT DE LA PROMOTION SOCIALE

DÉPOSÉE PAR **M. LAURENT DEVIN ET MME FRANÇOISE SCHEPMANS ET
M. MATTEO SEGERS, MMES ALICE BERNARD ET ALDA GREOLI ET M.
THIERRY WITSEL ET MME STÉPHANIE CORTISSE ET M. RODRIGUE
DEMEUSE.**

RÉSUMÉ

Cette proposition de décret vise à corriger une erreur matérielle du texte adopté par le Parlement et publié au Moniteur belge.

TABLE DES MATIÈRES

DÉVELOPPEMENTS	3
COMMENTAIRE DES ARTICLES	4
PROPOSITION DE DÉCRET MODIFIANT LE DÉCRET DU 12 NOVEMBRE 2020 PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET D'ENSEIGNEMENT DE LA PROMOTION SOCIALE	5

DÉVELOPPEMENTS

Une erreur s'était glissée dans le Décret portant diverses dispositions en matière d'enseignement supérieur et d'enseignement de la promotion sociale qui a été voté le 12 novembre 2020 par le Parlement et publié le 10 décembre au Moniteur belge.

Une discordance a été détectée entre la version Word du Parlement et le document PDF du parchemin n° 127 voté le 12 novembre 2020. Ce dernier ne reprend pas les 4 premières lignes du tableau figurant à l'article 4, 3°, A) Enseignement théorique et technique (matières de base, matières spécifiques aux activités de sage-femme). Ces lignes n'ayant pas été supprimées par amendement, il s'agit d'une erreur technique de mise en page.

Force est de constater que cette erreur est de nature à porter préjudice, il appert donc nécessaire de la rectifier dans les meilleurs délais.

Dans un souci d'identification facile, il a été choisi de remplacer l'ensemble du tableau.

COMMENTAIRE DES ARTICLES

Article premier

Cet article vise à remplacer le tableau figurant à l'article 4, 3°, A) Enseignement théorique et technique (matières de base, matières spécifiques aux activités de sage-femme en y insérant les 4 premières lignes manquantes.

Art. 2

Cet article fixe l'entrée en vigueur du présent décret à partir de l'année académique 2020-2021, comme le décret qu'il modifie.

PROPOSITION DE DÉCRET

MODIFIANT LE DÉCRET DU 12 NOVEMBRE 2020 PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET D'ENSEIGNEMENT DE LA PROMOTION SOCIALE

Article premier

Le tableau à l'article 4, 3°, A) Enseignement théorique et technique (matières de base, matières spécifiques aux activités de sage-femme) du décret

du 12 novembre 2020 portant diverses dispositions en matière d'enseignement supérieur et d'enseignement de la promotion sociale est remplacé par le tableau suivant :

Anatomie	Pédiatrie, eu égard notamment aux nouveau-nés
Analgésie, anesthésie	Pharmacologie générale et spéciale à l'obstétrique
Anglais	Philosophie
Anthropologie	Physiologie
Biochimie	Physiologie de l'accouchement
Biologie	Physiologie de la grossesse
Communication professionnelle	Physiologie et pathologie du nouveau-né
Démarche clinique	Planification familiale
Déontologie et législation professionnelle	Politique socio-économique de la santé
Droit	Premiers secours
E-Santé	Préparation à la naissance et à la parenté, y compris les aspects psychologiques
Éducation affective et sexuelle et planification familiale	Préparation de l'accouchement (y compris connaissance et emploi du matériel obstétrical)
Embryologie et développement du fœtus	Principes d'administration et de gestion
Enseignement clinique	Procréation médicalement assistée
Ergonomie, manutention	Promotion, éducation pour la santé
Ethique, bioéthique	Prophylaxie
Facteurs psychologiques et sociaux	Protection juridique de la mère et de l'enfant
Génétique	Protection maternelle et infantile
Grossesse, accouchement et suites de couches	Psychologie
Histoire de la profession	Qualité
Hygiène	Radioprotection
Hygiène, éducation sanitaire, prévention des maladies, dépistage précoce	Réanimation adulte

* *
*

Immunologie	Réanimation néo-natale
Législations sanitaire et sociale et organisation sanitaire	Rééducation périnéo-sphinctérienne
Méthodologie et recherche scientifique	Sciences de la Sage-Femme
Microbiologie	Soins à domicile
Notions fondamentales d'anatomie et de physiologie	Soins de santé primaire
Notions fondamentales de bactériologie, de virologie et de parasitologie	Soins et surveillance du nouveau-né
Notions fondamentales de biophysique, de biochimie et de radiologie	Soins généraux et spécialisés
Notions fondamentales de pathologie	Techniques d'investigation et échographie obstétricale
Notions fondamentales de pharmacologie	Techniques obstétricales
Notions fondamentales de sociologie et problèmes de la médecine sociale	Tératologie
Nutrition et diététique, eu égard notamment à l'alimentation de la femme, du nouveau-né et du nourrisson	Toxicologie
Parasitologie	Travail de fin d'études
Pathologie gynécologique et obstétricale	Travail en équipe
Pathologies générale et spéciale	Urgences obstétricales
Pédagogie	

* *
*

Art. 2

Le présent décret produit ses effets à partir de l'année académique 2020-2021.

L. Devin

F. Schepmans

M. Segers

A. Bernard

A. Greoli

T. Witsel

S. Cortisse

R. Demeuse